

[Traduction]

M. Althouse: Madame le Président, le gouvernement a répondu qu'il a nommé un ministre, mais les Canadiens de l'Ouest s'inquiètent parce que nous ignorons de qui il s'agit. Nous ignorons en outre quels programmes il entend mettre en œuvre. Le gouvernement nous avait dit qu'il ferait une déclaration jeudi. Il ne nous a pas expliqué pourquoi il a renoncé à en faire.

L'ouest du Canada et la Chambre sont impatients de savoir ce que sont les programmes proposés. Quand les connaissons-nous dans le détail? C'est bien beau de savoir que le gouvernement les envisage, mais quels en sont les détails?

• (1425)

M. De Bané: Madame le Président, je puis assurer au député que l'on annoncera cette semaine la série de mesures.

M. Althouse: Madame le Président, je voudrais adresser ma dernière question supplémentaire au ministre des Transports, qui est également chargé de la Commission canadienne du blé.

M. Epp: L'est-il?

M. Althouse: Les provisions de fourrage sont extrêmement limitées dans tout l'ouest de l'Amérique du Nord. Les éleveurs du Montana comptent sur nous pour les approvisionner en fourrage. Les producteurs de la Colombie-Britannique s'inquiètent de ce que les cendres volcaniques pourraient rendre leur foin impropre à la consommation. Bref, les sources d'approvisionnement se tarissent, et pas seulement à cause de la sécheresse.

Le ministre, le gouvernement et la Commission canadienne du blé peuvent-ils nous promettre de maintenir les prix initiaux des céréales fourragères et autres au niveau actuel pour l'année afin d'inciter les céréaliers à conserver leurs céréales dans les silos au lieu de chercher à les écouler avant une chute éventuelle des prix et le début de la nouvelle campagne agricole? Le ministre peut-il nous dire quand on annoncera des mesures à cet égard?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, on me dit que la Commission canadienne du blé s'efforce de maintenir un équilibre très délicat entre la stabilité des exportations et les besoins à satisfaire sur le marché intérieur. Elle ne conclut aucune nouvelle vente et surveille la situation du mieux qu'elle peut. La conjoncture actuelle est très difficile.

Quant aux prix initiaux, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé a déclaré le 26 mai qu'il examinerait la situation avant la fin de la campagne agricole. Dans une lettre qu'il a adressée récemment au député de Prince-Albert, il a laissé entendre qu'il pourrait le faire en juin.

* * *

LA CONSOMMATION ET LES CORPORATIONS

LES MODIFICATIONS LÉGISLATIVES EN VUE D'AIDER LES SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Con-

Questions orales

sommation et des Corporations. Elle fait suite aux nombreuses demandes que j'ai reçues, à l'instar de nombreux autres députés, je suppose, au sujet des nouvelles modifications apportées à la loi sur les prêts aux petites entreprises.

Comme le ministre le sait, les sociétés de crédit au Canada ne peuvent consentir des prêts à des taux supérieurs à 12 p. 100. Un projet de loi sera-t-il présenté sous peu en vue de changer cet état de choses et de donner une chance aux sociétés de crédit et aux banques à charte dont les besoins ne sont pas aussi urgents.

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, les options qui s'offrent au gouvernement présentement varient du rappel de cette loi à des modifications mineures. Aucune décision finale n'a encore été prise. Nous sommes à discuter de cette question au sein d'un comité interministériel, et aussitôt qu'une décision aura été prise, il me fera plaisir d'en faire part à la Chambre.

[Traduction]

M. Darling: Madame le Président, je sais gré au ministre de ses remarques, mais je présume qu'on pourrait présenter une simple modification dénuée de charabia et de jargon juridique stipulant qu'elles peuvent consentir des prêts à un taux dépassant 12 p. 100? Le ministre peut-il promettre qu'il agira ainsi avant le long congé d'été où il fera très chaud?

M. Baker (Nepean-Carleton): Quel congé?

[Français]

M. Ouellet: Je suis très heureux de constater la vigueur manifestée par l'honorable député, lequel espère qu'un projet de loi soit adopté pour régler les problèmes qu'il vient de décrire. J'espère toutefois que lorsque je déposerai ce projet de loi, il déploiera la même vigueur à convaincre ses collègues de l'autre côté de la Chambre, en vue de faire adopter ce projet de loi très rapidement.

* * *

[Traduction]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES PANNES DE MOTEUR DES APPAREILS D'AIR CANADA—ON DEMANDE UNE ENQUÊTE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Assiniboine): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. A Los Angeles en fin de semaine, un moteur d'un avion L-1011 d'Air-Canada a pris feu au décollage et il a fallu évacuer les voyageurs. C'est le deuxième accident de ce genre qu'a eu Air Canada à Los Angeles en un an. Par ailleurs, cette dernière fin de semaine, trois moteurs d'un appareil Boeing 747 d'Air Canada sont tombés en panne. Le ministre peut-il demander au président d'Air Canada de faire une enquête complète et approfondie sur ces pannes? Une telle enquête s'impose, surtout depuis que des personnes ont témoigné devant le juge Dubin, qui est chargé de faire une enquête sur la sécurité aérienne, que la société Air Canada n'avait pas révisé son programme d'entretien régulier depuis huit ans?